

11/07/2017 : Renforcement des capacités des pays tiers : urgence sur le terrain – Arnaud Danjean (LR,PPE, Fr)

Les députés de la commission des Affaires étrangères ont adopté, ce matin, un projet de rapport visant à renforcer les capacités de sécurité et de défense des pays partenaires (amendement au règlement instituant un instrument contribuant à la stabilité et à la paix, IcSP).

Ce rapport législatif a pour objectif de permettre à l'Union européenne de financer des actions de formation ainsi que la fourniture d'équipements non-létaux aux forces militaires des pays-tiers.

Arnaud Danjean, rapporteur pour le Parlement européen, se félicite de l'adoption de cette proposition renforçant le lien sécurité-développement qui fait aujourd'hui consensus.

Pour Arnaud Danjean, l'aide financière permise par la révision de l'instrument IcSP, modeste en termes de budget, doit permettre de combler les lacunes d'un dispositif existant : « C'est le chaînon manquant de la PSDC. Alors que les missions et opérations européennes sur le terrain réclament cet outil indispensable depuis des années, il est impératif de donner la possibilité de financer des actions « civiles » des forces armées dans des pays fragiles».

Il note que cette absence de financement affecte aujourd'hui la crédibilité de l'action extérieure de l'Union, alors même que d'autres acteurs ne conditionnant aucunement leur aide aux principes de bonne gouvernance que l'Union promeut, renforcent de manière croissante leurs actions.

Le député européen tient à préciser que l'encadrement juridique de la proposition comporte des gardes fous excluant tout risque de dérive et offre des garanties solides sur l'utilisation des fonds européens.

« L'adoption rapide de ce texte est une première étape pour une politique ambitieuse de renforcement des capacités de l'Union européenne», conclut Arnaud Danjean qui souligne le caractère transitoire de l'instrument et le besoin de réfléchir à un dispositif pérenne après 2020.